Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 035-213501885-20251208-DCM25_094-DE

Montfort sur Meu
terre d'éveil

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le huit décembre deux mil vingt-cinq à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence **de Fabrice DALINO, maire.**

Nombre de conseillers en exercice : 29

Date d'envoi de la convocation : **1er décembre 2025**

PRÉSENTS :
Les Adjoints au Maire :
Mesdames FAUCHOUX – HERITAGE
Messieurs BERTRAND –BOURGOGNON – DESSAUGE – GUILLOUET.

Les Conseillers municipaux :
Mesdames ANDRIAMANDIMBY – DAVID (arrivée à 19h21 avant vote délibération n°25-091) – LE PALLEC – RICHOUX – SAUVÉE
Messieurs– DUFFE – FIERDEHAICHE – HUET – NEDELEC – PARTHENAY – THIRION – TILLARD

PROCURATIONS :
Mme BIRLOUET a donné pouvoir à M. DUFFE
Mme CANOVAS a donné pouvoir à Mme RICHOUX
Mme CHAUVIN a donné pouvoir à M. TILLARD
M. GAUTHIER a donné pouvoir à M. BOURGOGNON
Mme LE BAIL-POUTREL a donné pouvoir à Mme FAUCHOUX
Mme LE GUELLEC a donné pouvoir à M. GUILLOUET
Mme PELLETIER a donné pouvoir à M. FIERDEHAICHE
M. ANDRIAMANDIMBY a donné pouvoir à Madame le PALLEC
M. LE BRAS a donné pouvoir à M. DALINO

ABSENTE - EXCUSEE :
Mme METENS

FD/PC/SC 25-094

AVIS SUR LA VENTE DE LOGEMENTS SOCIAUX - ESPACIL HABITAT - 10 PAVILLONS -LES TAMINIERS

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-7 et suivants ;

VU l'article 443-11 et suivants du code de la construction et de l'habitat ;

VU l'avis du bureau municipal en date du 6 octobre 2025 ;

VU l'avis favorable de la commission municipale « Education- Jeunesse- Solidarités- Santé- Famille- Sport » en date du 12 novembre 2025 ;

CONSIDERANT qu'Espacil Habitat a informé la commune que les logements sociaux suivants pourraient être proposés à la vente : 10 pavillons situés allée du Petit Houx et allée des Taminiers ;

CONSIDERANT qu'il s'agit d'engager la cession de ces biens à ses occupants sans mise en demeure de les quitter, sous condition qu'ils occupent celui-ci depuis au moins deux ans, ou lorsqu'un logement devient vacant, il peut être vendu par ordre de priorité :

Mairie de MONTFORT-SUR-MEU
Boulevard Villebois Mareuil
BP 86219
35162 MONTFORT-SUR-MEU CEDEX
Tél. 02 99 09 00 17
mairie@montfort-sur-meu.bzh
www.montfort-sur-meu.bzh

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 035-213501885-20251208-DCM25_094-DE

- A toute personne physique remplissant les conditions auxquelles doivent satisfaire les bénéficiaires d'accession à la propriété mentionnés à l'article 443.1, parmi lesquels l'ensemble des locataires de logement appartenant aux bailleurs sociaux disposant de patrimoine dans le département, ainsi que les gardiens d'immeuble qu'ils emploient sont prioritaires ;
- A une collectivité territoriale ou un groupement de collectivités territoriales ;
- A toute autre personne physique.

CONSIDERANT que le prix de vente des logements sera fixé par Espacil Habitat en prenant en considération le prix du marché décoté, afin de faciliter l'accession sociale à la propriété ;

Après avoir délibéré, à l'unanimité (Mme CANOVAS ne prend pas part au vote), le Conseil municipal :

- **EMET** un avis favorable sur la mise en vente de 10 pavillons situés allée du Petit Houx et allée des Taminiers.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer et signer tous les actes afférents.

Ampliation de la présente délibération sera adressée à :
- Monsieur le Préfet d'Ille-et-Vilaine,
- Monsieur le Comptable public,
- Espacil Habitat.

Pour extrait certifié conforme,
Au registre des délibérations

Fabrice DALINO,
Maire

MAIRIE DE MONTFORT-SUR-MEU (Ille-et-Vilaine)

Candide RICHOUX,
Secrétaire de Séance

Mairie de MONTFORT-SUR-MEU
Boulevard Villebois Mareuil
BP 86219
35162 MONTFORT-SUR-MEU CEDEX
Tél. 02 99 09 00 17
mairie@montfort-sur-meu.bzh
www.montfort-sur-meu.bzh